

FIPP
Société Anonyme au capital de 15 000 000 euros
55, rue Pierre Charron – 75008 PARIS
542 047 212 RCS PARIS
Tél : 01 56 52 45 00 – Fax : 01 53 23 10 11

Paris, le : 17 septembre 2021

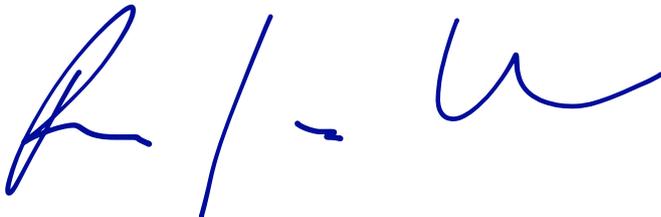
Communiqué

La Société annonce avoir déposé ce jour auprès de l'AMF une déclaration de franchissement de seuils.

Elle a ainsi déclaré avoir franchi à la hausse, le 14 septembre 2021, le seuil de 15 % du capital et des droits de vote de la société **Société Parisienne d'Apport en Capital - SPAC** (*anciennement dénommée FONCIERE PARIS NORD*) et détenir 34 326 914 actions **Société Parisienne d'Apport en Capital -SPAC** représentant autant de droits de vote, soit 19,43 % du capital et des droits de vote de cette société.

Il s'agit d'un franchissement de seuil résultant d'une augmentation de 10 000 000 du nombre d'actions de la société suite à la conversion d'ORA.

Le nombre d'actions désormais en circulation est de 176 628 977.



Richard Lonsdale-Hands
Président Directeur Général